

Changement de stratégie

Numéro de client		
Nom		
Prénom		
Rue		
NPA, Lieu	Pays	

Stratégie de placement actuelle	
Nouvelle stratégie de placement	
Nouvelle stratégie de placement valable dès le	

Je charge Tellco Prévoyance 1e de gérer mon avoir de prévoyance conformément au mandat de gestion de fortune et à la stratégie de placement préalablement choisie selon mon profil de risque.

- Je confirme avoir reçu, lu, compris et accepté les Conditions générales ainsi que le règlement de dépôt.
- Je confirme avoir été informé(e) des risques liés à l'exécution du mandat de gestion de fortune lors du négoce de titres et avoir reçu, lu et accepté la dernière version de la brochure Risques particuliers dans le négoce de titres de l'Association suisse des banquiers.

Par le présent mandat de gestion de fortune, toutes les parties garantissent expressément le respect du sens des art. 49 à 58 OPP2.

Remarques

--

Déclaration

Je confirme que Tellco Prévoyance 1e m'a informé(e) que je n'ai droit ni à un taux d'intérêt minimal ni à une garantie de maintien du capital de l'avoir de prévoyance. En particulier, je me déclare prêt à assumer des risques de marché accrus conformément à la stratégie de placement préalablement choisie et suis conscient que les possibilités de placement sont étendues conformément à l'OPP2. Au vu de l'art. 17 de la loi fédérale sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LFLP), j'assume seul(e) ce risque. Lors de la sortie de la Fondation (en raison d'un changement d'employeur, de la résiliation du contrat d'affiliation, etc.), je recevrai la valeur effective de l'avoir de prévoyance et n'aurai pas droit à une prestation minimale. L'ensemble des relations juridiques sont régies par le droit suisse. Le lieu de l'exécution est Schwyz.

Lieu, date	Signature du preneur de prévoyance

Annexes

Contrôle des risques